

GROUPE BÉNETEAU

L'entreprise mobilisée pour préserver l'équivalent de 1 000 emplois face à un sureffectif de 1 590 postes

Le groupe Bénéteau a présenté ce jour au Comité Central d'Entreprise le projet d'adaptation à la situation de crise du marché mondial de la plaisance.

Celui-ci enregistre un repli de l'ordre de 50 %, entraînant pour l'entreprise une baisse parallèle de l'activité et la perte de 2 700 000 heures de production, soit l'équivalent de 2 200 postes (maîtrise et encadrement compris).

La saison 2009 (01/09/08 - 31/08/09) a été organisée en renonçant aux contrats intérimaires et en développant un plan de 1 800 000 heures de chômage partiel du 1^{er} janvier 2009 au 31 août 2009. Face à l'ampleur de la baisse d'activité, qui devrait se prolonger en 2010, ces mesures sont désormais insuffisantes.

Le projet d'adaptation et de mobilisation face à la crise

Pour sauvegarder sa compétitivité, assurer sa pérennité et participer à la recomposition à venir du paysage concurrentiel mondial, l'entreprise n'a pas d'autre choix que d'envisager d'adapter ses effectifs aux évolutions du marché. Sur un sureffectif estimé de 1590 postes, elle pense possible de préserver l'équivalent de 1 000 emplois grâce à un plan qui s'articulerait en 6 points :

- réduction du coût du chômage partiel notamment par une prise en charge accrue par l'Etat
- mise en œuvre d'un plan de départs volontaires
- incitation au congé parental et au mi-temps
- transferts vers d'autres activités du groupe, notamment l'habitat résidentiel
- réduction raisonnée de la sous-traitance
- développement, avec la collaboration des pouvoirs publics régionaux d'une offre sur le logement étudiants

La réduction du coût du chômage partiel, qui représente la mesure la plus significative du projet, pourrait permettre de garder 500 postes, soit environ le tiers des postes menacés.

Le projet a été remis aux partenaires sociaux. Il fera l'objet de réunions d'information au personnel afin de permettre à chacun de se forger une conviction et de se déterminer, le moment venu, par rapport aux différentes mesures proposées.

L'entreprise assumera sa responsabilité sociale et agira en employeur respectueux des salariés. Avec le soutien de l'actionnaire familial, tout sera mis en œuvre pour trouver une solution à chacun, en mobilisant les moyens nécessaires : favoriser les mobilités internes dans le cadre du projet et au sein du groupe, faciliter les mobilités externes, prendre en compte la situation individuelle et professionnelle de chaque collaborateur, donner à tous les moyens d'orientation, de formation, d'aide aux projets personnels, d'aide au changement d'emploi, d'aide à la création d'entreprise.

Information presse groupe Bénéteau : Bérengère Corbel b.corbel@beneteau-group.com

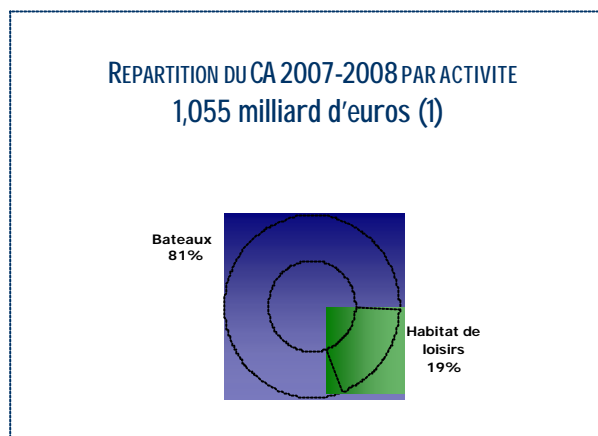
Tél • 02 51 26 21 28 • 02 51 26 21 03 P 06 72 56 25 69 • Fax : 02 51 26 88 55

www.beneteau-group.com

A propos du groupe Bénéteau

Numéro un mondial des constructeurs de bateaux à voile, le groupe BENETEAU figure parmi les leaders européens du bateau à moteur.

Il occupe également une place de premier plan sur le marché européen de l'habitat de loisirs et se développe sur le marché de l'habitat résidentiel à ossature bois répondant aux exigences du développement durable.



Effectif au 31 08 08 : 6000 salariés
Plus de 20 sites de production